

ANNEXE 5 – COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LE PLU

Le site CENTRE IMEX se trouve en zone UXI qui correspond à une zone industrielle.

L'activité sera compatible avec la destination de la zone.

L'ensemble des prescriptions du PLU a été intégrée au projet. Un dossier de permis de construire a été déposé et fait l'objet d'une instruction par les services concernés.

